



SANTE ET ENVIRONNEMENT



Chiffres clés

10 %

Des logements du centre-ville de Marmande potentiellement indignes

7

Sites BASOL

157

Sites CASIAS



Perspectives d'évolution

L'augmentation des températures pourrait impacter le **confort thermique** des habitants, notamment durant les périodes estivales où la durée et la fréquence des **vagues de chaleur** vont augmenter.

Également, les modifications des conditions météorologiques peuvent favoriser le **développement d'organismes pathogènes** pour l'Homme, **d'éléments allergènes**, impacter la **qualité de l'air** etc.



QUALITE DE L'AIR



Un territoire émetteur de NOX généré par les transports

La CA Val de Garonne Agglomération a émis **784 t de dioxydes d'azote en 2018**, qui sont **issus à 61% des transports routiers**.



Des logements indignes pouvant exposer des habitants à une mauvaise qualité de l'air

10% des logements du centre-ville de Marmande sont potentiellement indignes, pouvant exposer les habitants à des pollutions. Les logements potentiellement indignes touchent **majoritairement les locataires**.



INTERACTIONS AVEC LA BIODIVERSITE



Une commune concernée par la **présence du moustique tigre** depuis 2012.



Des espèces allergènes pouvant se retrouver, comme l'ambrosie à épis lisse.



SITES ET SOLS POLLUES

La commune de Marmande comporte **1 secteur d'information sur les sols**, **7 sites pollués ou potentiellement pollués** et **157 anciens sites industriels** ou activités de services, pouvant exposer des personnes à des pollutions.



AGENTS PHYSIQUES



CONFORT THERMIQUE (EN COURS D'ANALYSE)



NUISANCES SONORES (EN COURS D'ANALYSE)



SANTE ET ENVIRONNEMENT



ATOUTS

- Un contrat local de santé s'appliquant sur la communauté d'agglomération ;
- L'existence d'une plateforme de rénovation énergétique ;
- Des travaux engagés en matière de rénovation des bâtiments publics.



POINTS DE VIGILANCE

- Globalement peu d'ingénierie dédiée aux aspects santé environnement à l'échelle locale (hors CLS) ;
- Un parc de logement potentiellement indigne relativement important, notamment dans le centre-ville ;
- Les effets du dérèglement climatique qui accentuent les phénomènes naturels d'aléas (feux de forêts, inondations, sécheresses, mouvements de terrain,...) générant des risques pour les populations et installation à proximité ;
- Un périmètre ABF qui fait que les préconisations ne sont pas toujours adaptées.



ENJEUX

- Déployer des actions menées en faveur du rapport « santé environnement » auprès du grand public
- Améliorer la qualité des logements par l'accompagnement à la réhabilitation
- Préserver et améliorer le cadre de vie privilégié, par des actions en faveur du climat.
- Informer le public sur l'ensemble des aides auxquelles ils peuvent prétendre pour rénover certains bâtiments (par le biais d'une certaine communication)



LEVIERS D'ACTION DU PLU

- Lutter contre **l'habitat indigne** et pour l'inclusion des populations ;
- **Limiter l'urbanisation le long des axes principaux** de circulation, concernés par des pollutions atmosphériques et des nuisances sonores ;
- Le **développement de la nature en ville** afin de réduire les ilots de chaleur urbain ;
- **Adapter le développement** en fonction des **risques de pollutions**.



POLITIQUES ET OUTILS EXISTANTS

- Le Plan Régional Santé Environnement de la Région Nouvelle-Aquitaine ;
- Le Contrat Local de Santé du Val de Garonne Agglomération ;
- Le plan d'Exposition du Bruit de l'aéroport de Marmande-Virazeil